

■ **Pascal Meuwly**, à Préverenges, CH-550-0041870-9, en faillite, magasin de tabacs et journaux (FOSC du 13.09.1994, p. 5088). Par décision du 14 décembre 1994, le Président du Tribunal du district d'Echallens a prononcé la révocation de la faillite du titulaire. L'inscription est rétablie comme ci-devant (FOSC du 01.04.1992, p. 1462).

Registre journalier no 5222 du 06.04.2009
(04970824 / CH-550.0.041.870-9)